

Notre Vénérable

Prière. — « Dieu tout-puissant et miséricordieux, qui avez suscité le vénérable Louis-Marie Baudouin pour restaurer, par ses familles religieuses, les séminaires et les écoles chrétiennes, et ranimer la foi dans les âmes en leur inspirant la dévotion au Verbe Incarné et à la Vierge Immaculée ; daignez, nous vous en supplions, nous accorder la grâce de voir la Sainte Eglise l'élever bientôt au rang des bienheureux et nous donner en lui un protecteur et un modèle. » Ainsi soit-il.

UNE GLANE TIRÉE DES LETTRES DU « BON PÈRE »

XXXII

La Persévérance.

Celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé (Matth., X, 22). — On dit, on sait cela, on s'en épouvante en disant : Si je ne persévère pas, je suis perdu. Et on s'en tient là. On regarde la persévérance comme une vertu lointaine et finale.

Persévérer, c'est continuer toujours la même chose. Persévérer jusqu'à la fin, c'est faire les mêmes choses jusqu'à la mort.

La vertu de la persévérance est une habitude constante de faire le bien et d'éviter le mal. Ce mot de Notre-Seigneur est bien lumineux. Par là, je peux être comme sûr d'être sauvé ; car il m'a appris dans son saint Evangile ce qu'il fallait faire pour aller dans le ciel ; alors, si je persévère dans la pratique de ces choses, je suis certain de ma prédestination. Par exemple, si j'observe bien son sermon sur la montagne, j'ai ma couronne éternelle assurée. Le persévérant sera sauvé. Être sauvé, c'est éviter l'enfer pour toujours et avoir un bonheur infini pour toujours.

L'essentiel est de bien commencer, d'être sûr de sa route. Une fois que l'on sait cela, il faut continuer de marcher toujours par le même chemin. Or quel est le chrétien qui ne sache pas la route ? Observer les dix commandements de Dieu et ceux de l'Eglise, les observer avec persévérance, constance, assiduité. Vous ne devez avoir aucun doute, vous serez sauvé, vous irez dans le paradis céleste.

DOCTRINE CHRÉTIENNE

Catéchisme du Concile de Trente. — Chapitre XXIX. — § IV. Du culte et de l'invocation des anges et des saints.

1. *Quel est le motif de leur invocation ?* C'est qu'ils prient continuellement pour le salut des hommes, et que nous devons à leurs mérites et à leur crédit un grand nombre des bienfaits que Dieu nous accorde.

2. *Quel est le crédit de leurs prières dans le ciel ?* S'il y a dans le ciel une grande joie pour un pécheur qui fait pénitence, peut-on douter que les saints ne viennent en aide aux pénitents qui

les invoquent, qu'ils ne répondent à leurs prières en obtenant le pardon de leurs péchés et la grâce de la réconciliation avec Dieu ?

Saint Augustin affirme : « qu'il est beaucoup de choses que Dieu n'accorderait pas sans le secours et les bons offices d'un médiateur et d'un intercesseur ».

3. *La médiation de Notre-Seigneur ne dispense-t-elle pas de celle des saints ?* Sans doute « nous n'avons qu'un seul médiateur, Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui nous a réconciliés par son sang avec le Père céleste, et qui, nous ayant rachetés pour l'éternité, est entré une seule fois dans le sanctuaire, où il ne cesse d'intercéder pour nous ». Mais ceci ne prouve nullement que nous ne devions pas recourir à l'intercession des saints. Si nous n'avions pas le droit d'implorer leur protection, par cela seul que nous avons Jésus-Christ pour Avocat, l'apôtre saint Paul n'eût jamais témoigné tant d'empressement à se faire recommander et aider auprès de Dieu par les prières de ses frères encore vivants. Car il est bien évident que les prières des justes qui sont encore en ce monde ne diminueront pas moins que celles des saints du ciel la gloire et la dignité de notre Médiateur Notre-Seigneur Jésus-Christ.

4. *Avons-nous encore une autre preuve de la puissante intercession des saints ?* Quel est celui qui, au récit des merveilles opérées sur les tombeaux des saints, ne voudrait pas reconnaître le culte qu'on leur rend, et n'aurait pas pleine confiance dans leur protection ? C'est là que les aveugles ont recouvré la vue, que les infirmes et les paralytiques ont repris l'usage de leurs membres ; c'est là que la vie a été rendue aux morts, et que les démons ont été chassés des corps qu'ils possédaient. Et ces miracles nous sont attestés par des témoins dignes de foi.

Enfin, que dirons-nous de plus ? Si les vêtements et les ombres même des saints pouvaient avant leur sortie de ce monde, chasser les maladies et rendre les forces perdues, qui oserait soutenir que Dieu ne peut opérer les mêmes prodiges par le moyen de leurs cendres sacrées, de leurs ossements et de leurs autres reliques ? On eut un jour une preuve de ce que nous disons, lorsque le cadavre jeté par hasard dans le tombeau d'Elisée revint tout à coup à la vie, au seul contact du corps du prophète.

CONSIGNES SPIRITUELLES DE GUERRE

Mes chers Paroissiens,

1

Dans la lettre que Monseigneur de Luçon adressa à son clergé et aux fidèles du diocèse, à l'occasion de la guerre, notre Evêque nous recommande de pratiquer l'humilité pour triompher des projets ambitieux d'un homme qui rêve d'étendre la domination de sa race sur les autres peuples, se confiant uniquement dans la valeur de ses armées.

« La force brutale, nous rappelle le Chef du diocèse, n'est pas tout dans une guerre ; il y a d'autres puissances, parmi lesquelles

être constant, immuable, toujours le même, fidèle, parfaitement juste. D'où il suit que nous devons nécessairement accepter ses oracles, et avoir en Lui une foi et une confiance entière. Il est tout-puissant, clément, infiniment porté à faire du bien. Qui pourrait ne pas l'aimer en contemplant les trésors de bonté et de tendresse qu'Il a répandus sur nous ? de là cette formule que Dieu emploie dans la Sainte Ecriture, soit au commencement, soit à la fin de ses préceptes : « *Je suis le Seigneur.* »

4° *Comment ce commandement est-il le premier et le plus grand de tous ?* C'est non seulement par le rang qu'il occupe, mais encore par sa nature, sa dignité et son excellence. Nous devons à Dieu infiniment plus d'amour, de respect et de soumission qu'à nos supérieurs et à ceux qui nous gouvernent. C'est Lui qui nous a créés ; c'est Lui qui nous conserve, qui nous a nourris dès le sein de nos mères, qui ensuite nous a appelés à la lumière ; c'est Lui enfin qui nous fournit toutes les choses nécessaires à notre vie et à notre entretien.

5° *Qui pèchent contre le premier commandement ?* Ceux qui n'ont ni la Foi, ni l'Espérance, ni la Charité ; ceux qui tombent dans l'hérésie, qui ne croient pas à ce que la sainte Eglise notre Mère nous propose à croire ; ceux qui ont foi aux songes, aux augures et à toutes les vaines superstitions de ce genre ; ceux qui désespèrent de leur salut, qui manquent de confiance dans la miséricorde divine ; ceux qui ne s'appuient que sur les richesses, la santé et les forces du corps.

APRES LA MOBILISATION GÉNÉRALE

Mes chers Paroissiens,

Autant, le 11 novembre 1918, nos âmes s'étaient réjouies à la cessation des hostilités, qui duraient depuis le 2 août 1914 ; autant, le 1^{er} septembre 1939, la nouvelle de l'invasion de la Pologne par les Allemands nous a pénétrés de tristesse. L'Angleterre et la France à la suite de cet abus de la force brutale de l'Allemagne se trouvaient obligées d'aller au secours de l'opprimée et

de s'opposer à la suprématie territoriale de l'orgueilleuse Allemagne hitlérienne.

Depuis le 3 septembre 1939, nous sommes de nouveau en guerre avec l'Allemagne. La guerre, ce temps d'abnégation et de souffrance, est devenue pour nos familles une triste réalité. Oh certes ! tout nous dit que l'issue sera glorieuse et que Dieu bénira finalement le succès des armes alliées. C'est une rude tâche que la Providence leur a présentée, mais en y répondant l'Angleterre, la France et la Pologne remplissent un devoir sacré. Dans la circonstance, elles seront les nations dont Dieu se servira pour châtier et humilier les païens nazistes.

II

Laissez-moi vous dire, mes chers paroissiens, la profonde impression d'édification et de réconfort, que votre attitude religieuse et celle de nos chers soldats m'a laissée. Tous, ceux qui sont partis et ceux qui sont demeurés, ont compris, qu'en des heures si graves, la grâce de Dieu était d'un besoin absolu ; et pour l'obtenir, à certains matins, l'église paroissiale était pleine comme un dimanche, les confessionnaux et la Table Sainte occupés comme aux grandes fêtes.

Il peut se faire que le bon Dieu se serve des souffrances de la guerre pour l'expiation des péchés des nations soulevées pour défendre le droit. Mais je garde l'intime conviction que ces magnifiques élan religieux, produits par des âmes contrites et résolues à vivre bien chrétiennement, pèseront devant la justice divine et que Dieu inclinera vers nous sa miséricorde et diminuera dans sa bonté les jours de ces grandes épreuves.

Reconnaissez-le, mes chers paroissiens, tout a été fait pour attirer des châtiments divins. Il suffit de se rappeler l'acte de réparation composé par Sa Sainteté Pie XI, le 8 mai 1928, et prescrit pour le jour de la fête du Sacré-Coeur. « *Nous voudrions expier pour tant de fautes lamentables, réparer pour chacune d'elles : désordres de la conduite, indécence des mœurs, scandales corrupteurs des âmes innocentes, profanation des dimanches et des fêtes, blasphèmes exécrables contre Vous et contre vos saints, insultes à*